

TENNIS CLUB ELLEZELLES

33^{ème} TOURNOI DE SIMPLES du 13 juin au 22 juin 2025

M II, III, IV, V, VI
M35 II, III, IV, V, VI
M50 I, II, III, IV, V
M60 I, II, III, IV
D II, III, IV
D25 I, II, III, IV
D40 I, II, III, IV
D55 I, II, III

REGLEMENT PARTICULIER

1. Le tournoi se joue sous le patronage du tennis.tppwb selon les règles de la F.R.B.T
2. La tenue de tennis est de rigueur et chaque joueur se munira de 4 balles en bon état.
3. Le tournoi se déroulera indifféremment sur 3 terrains « OUTDOOR » en brique pilée et 2 terrains intérieurs « INDOOR » en chevron 200. Certaines rencontres pourront se dérouler sous éclairage artificiel ou sur d'autres terrains environnants « OUTDOOR » et « INDOOR » (début des rencontres de 9h à 22h30).
4. Les inscriptions doivent se faire par priorité absolue sur le site Internet tennis.tppwb.be/MyAFT/Competitions/Tournaments ou par téléphone au 0472883205 en cas de problème internet.
5. L'inscription est de 15 €..
6. Toute inscription est définitive et implique l'adhésion au règlement.
7. Le droit d'inscription reste dû même si le joueur ne se présente pas au Tournoi.
8. Il est demandé, pour chaque joueur, une disponibilité d'un jour, le premier week-end et le dimanche 22/06, jour des finales
9. Le juge-arbitre se réserve le droit de limiter les inscriptions, de refuser une inscription au Tournoi, d'arrêter une rencontre et de prendre toute mesure utile au bon fonctionnement du Tournoi.
10. Des rencontres pourront se disputer à partir du jeudi 12/06/2024 à 17:00.
11. Les joueurs pourront être appelés à jouer plus d'un match par jour.
12. Tout joueur devra prendre connaissance de son horaire le mercredi 12/06/2024 en soirée, sur le site tennis.tppwb.be/MyAFT/Competitions/Tournaments et valider son accord dans la rubrique « Mes Tournois ». Un supplément de 3 € sera réclamé si le juge arbitre doit téléphoner pour confirmer cette première programmation.
13. Tout joueur non présent un quart d'heure après l'heure fixée pour son match sera scratché.
14. La remise des prix aura lieu le dimanche 22 juin après les finales vers 13h et vers 18 :30. Les prix non retirés par les joueurs dans les 8 jours, restent la propriété du club organisateur.

Juge-arbitres : Michel HAMENDE, Bruno VERSET, Angélique VERSET,
Daniel DERWEDUEZ, Thomas GOREZ,
N° tel : 0472883205